



AMBASSADE DE SUISSE  
EN TURQUIE

ANKARA,  
P. K. 25Çankaya  
Tél. 2743 16/17

20 octobre 1978

101.0 - BTG/ms

en	BTG/VB	215 RZ	414
Datum	25.10	16.7	
Visa	IV		
EPD		25.10.78	1.
Ref. p. 2.124.31.			

DPF

Division politique I

Kopien : s. C. 4. 7. 157.0 ✓  
s. C. 4. 757.4 (T) ✓

(Colonel Beilayev)

Monsieur l'Ambassadeur,

Je vous informe que, répondant à l'invitation adressée aux Chambres fédérales par la Grande Assemblée Nationale turque, une délégation parlementaire suisse a séjourné en Turquie du 16 au 22 octobre 1978.

Vous trouverez, sous ce pli, la composition de cette délégation, brillamment présidée par le Conseiller national radical Yann Richter, le programme de la visite ainsi que les coupures de presse la concernant. Je vous envoie également les discours prononcés à la réception du Parlement, le 17 octobre, par M. Cahit Karakaş, président de la Grande Assemblée Nationale, ainsi que la réponse du Conseiller national Richter, qui avait été rédigée par cette ambassade.

Alors que les visites chez les Présidents de la République, du Sénat et de l'Assemblée Nationale revêtaient un caractère plutôt formel, celle que nos parlementaires firent au Premier Ministre s'avéra très intéressante. Après avoir souligné le rôle de la Suisse dans la politique turque (Montreux, Lausanne, Zurich, le droit civil commun, la main-d'oeuvre turque en Suisse), M. Ecevit déclara que la Turquie connaît aujourd'hui sa plus grave crise économique depuis

./.

- 2 -

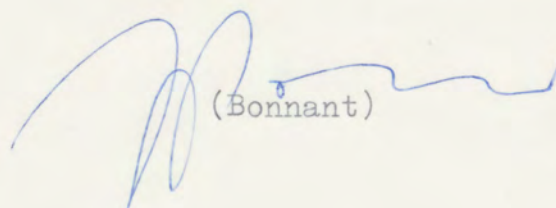
la fondation de la République. Il est difficile pour un pays en développement d'être une démocratie. Le peuple turc est pourtant très attaché aux principes de la démocratie. Dans la crise qu'il traverse actuellement, ce pays a besoin de l'aide étrangère et donc aussi de celle de la Suisse. Le Gouvernement est en train d'élaborer un code de conduite pour les investissements étrangers qui devrait faciliter ces derniers dans certaines conditions. La Turquie doit développer son industrie et accueillera volontiers des joint ventures qui lui permettent non seulement d'approvisionner le marché intérieur en produits manufacturés, mais aussi les autres pays du Moyen-Orient. Mais la Turquie entend surtout donner un développement particulier à l'agriculture et au tourisme qui sont deux branches susceptibles d'absorber la main-d'oeuvre excédentaire. Dans cette tâche, que le Gouvernement considère comme primordiale, le conseil de pays qui disposent d'une haute technologie sera le bienvenu.

De son côté, le Ministre des Affaires Etrangères traça un tableau de la politique étrangère de la Turquie. Comme ses déclarations n'ont rien apporté de nouveau, je vous en fais grâce.

D'une manière générale, je puis dire que nos parlementaires ont été bien accueillis ici et qu'ils ont pu constater la sympathie qui existe pour la Suisse. Selon ce que m'a dit M. Richter, la délégation établira à son retour un rapport sur sa mission, qui sera distribué aux Chambres fédérales.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Ambassadeur de Suisse



(Bonnant)

/Annexes mentionnées